

PROJET PEDAGOGIQUE SEJOURS JUILLET 2021



SOMMAIRE

1/ Les projets éducatif et pédagogique (définitions)

2/ L'équipe

- Rôle de chacun

3/ Nos objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre

4/ Notre fonctionnement

- Présentation de l'association
- Présentation du public
- Présentation des lieux
- Journée type

5/ La sécurité

6/ Le budget

7/ Nos relations

8/ Le point COVID (protocole)

1/ Les projets éducatif et pédagogique

Le projet éducatif est un document réglementaire composé d'un ensemble de principes et d'objectifs prioritaires à l'association Le Calypso concernant l'accueil des enfants et des familles. Il est établi par les bénévoles du Conseil d'administration de l'association.

Le projet pédagogique découle du projet éducatif. Il reprend les objectifs éducatifs déjà fixés et précise les conditions de réalisation de celui-ci. Il est travaillé en équipe et élaboré par le directeur. En l'occurrence, il existe donc un projet pédagogique pour l'accueil de loisirs et un autre pour les séjours d'été, propre à chaque directeur.

2/ L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée, chaque semaine, d'une directrice, d'un animateur BAFA et d'un ou une stagiaire BAFA. Elle dépend de l'association Le Calypso qui l'a recrutée. L'équipe permanente du mois de juillet ne change pas, seuls les stagiaires tournent d'une semaine à l'autre.

BONAMY Marlène : directrice des séjours de juillet

Diplômée du BAFA, CAP petite enfance, PSC1, en cours de BPJEPS LTP

RICHARD Alexis : animateur BAFA référent des séjours de juillet

Diplômé du BAFA, PSC1, en cours de master sciences de l'éducation

Les séjours sont soumis à la législation et réglementation DRAJES (délégations régionales à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). Le taux d'encadrement est fixé à 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

Les directrices de juillet et d'août ont travaillé leur projet pédagogique ensemble de façon à ce qu'il y ait une continuité dans la manière de travailler. Les objectifs et les valeurs du projet éducatif sont respectés et partagés.

•Rôle de chacun :

La directrice doit:

- organiser avec l'équipe le fonctionnement des séjours et veiller au bon fonctionnement de celui-ci.
- tout mettre en œuvre afin que les animateurs travaillent dans de bonnes conditions
- élaborer avec l'équipe le projet pédagogique et en être garant
- assurer la sécurité physique et affective des enfants
- entretenir le lien entre les différents partenaires (directeur de l'association, prestataires parents)
- permettre l'élaboration des projets des animateurs
- veiller au respect de la législation en vigueur Jeunesse et Sport
- assurer le suivi sanitaire et est référente covid-19

- animer des réunions d'équipe
- être à l'écoute des animateurs et des enfants
- respecter elle-même les règles de vie
- faire remonter les informations au directeur de l'association

Les animateurs doivent :

- assurer la sécurité physique et affective des enfants
- élaborer des projets d'animation variés et des projets d'enfants
- participer à l'élaboration du projet pédagogique et en être garant
- être à l'écoute des enfants
- participer aux réunions d'équipe
- respecter eux-mêmes les règles de vie et les faire respecter aux enfants
- faire remonter les informations concernant les enfants à la directrice

Nous nous réunissons régulièrement en équipe afin de régulariser les nouvelles situations et de partager nos idées, point de vue,... Une bonne communication entre nous est primordiale pour pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions qu'il soit.

3/ Notre fonctionnement

●Présentation de l'association

L'association Le CALYPSO est une association de loi 1901. Son fonctionnement est garanti par un travail étroit entre les bénévoles et les professionnels.

Les différents pôles d'activités sont :

- un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans
- des séjours avec hébergement pendant les vacances
- des soirées familles autour d'un thème
- une base de loisirs pour l'accueil de groupes d'enfants de structures extérieures
- des malles pédagogiques
- une ludothèque

Le siège social et l'accueil des enfants se situent à MONVAL au 28, rue René-Guy CADOU à Pornic.

●Présentation du public accueilli

Le public accueilli sur les séjours du mois de juillet est les enfants de 3 à 12 ans dont les familles sont adhérentes à l'association Le CALYPSO. Ils sont répartis comme tel :

- du 7 au 9 juillet 2021 : séjour des 3-5 ans
- du 12 au 16 juillet 2021 : séjour pour les 6-12 ans (semaine HIP HOP)
- du 19 au 23 juillet 2021 : séjour pour les 6-12 ans (semaine Olympiades)
- du 26 au 30 juillet 2021 : séjour pour les 6-12 ans (semaine Gymnastique)

Les familles sont accueillies le lundi matin à 10h par l'équipe d'animateurs. Les parents ne pouvant pas déposer leur.s enfant.s à 10h peuvent bénéficier de l'accueil de loisirs de 7h30 jusqu'à cette heure. Le séjour prend fin le vendredi soir. L'accueil se fait à partir de 17h

jusqu'à 18h30. Pour avoir des nouvelles des enfants, un message vocal sera accessible sur le répondeur du téléphone des séjours au 07.82.67.08.79. Un affichage avec un résumé de la journée passée pourra être également effectué sur l'accueil de loisirs.

En cas d'urgence, de besoin de contacter la directrice des séjours, il convient d'appeler le directeur de l'association Mr HILLION Ronan au 02-40-64-27-24 ou au 06-43-29-44-53.

●Présentation des lieux

Tous les séjours d'été se dérouleront sur le site de Monval. Ils seront installés sur la base de loisirs (en bas du terrain). Cette année, le lieu sera partagé avec d'autres groupes d'enfants venant de l'extérieur, d'autres structures. Sur chaque semaine, un ou deux groupes supplémentaire.s sera.ont donc présent.s.

Nous bénéficions d'un bloc sanitaire avec douches individuelles, toilettes et cuisine (évier, frigos, congélateur,...), et de marabouts pour l'aménagement de lieux spécifiques. Les tentes (pour dormir) sont fournies par la structure. Il conviendra d'amener uniquement ce qui est demandé sur le trousseau (accessible sur le site internet).

●Journée type

7h à 9h : réveil échelonné / petit déjeuner échelonné

Du réveil jusqu'à 10h : toilette, habillage, temps en autonomie

Vers 10h : début des activités

11h-11h15 : préparation du repas / comité de cuisine

12h- 13h : repas/ vaisselle

13h- 14h : temps calme

14h-15h : temps en autonomie

15h : début des activités

16h-17h : goûter échelonné

17h-18h : temps en autonomie / conseil d'enfants

18h -19h15 : douche / préparation du repas

19h30- 20h30 : repas / vaisselle

21h : coucher des plus petits (3- 8 ans) ou veillée

A partir de 21h jusqu'à 22h : coucher des plus grands (9-12 ans)

Le rythme de l'enfant est au maximum respecté selon son âge et ses besoins.

Les activités sont proposées en fonction de l'envie des enfants et de la saison : activités extérieures (grands jeux, jeux d'eau,...), baignade, activités manuelles, promenade,...

La baignade est assurée par un animateur titulaire du diplôme de SB (Surveillant de Baignade).

[4/ Nos objectifs pédagogiques et les moyens mis en oeuvre](#)

C'est en reprenant les objectifs éducatifs, établis par l'association, que nous pouvons travailler sur nos objectifs pédagogiques. De ceux-ci, en découlent nos projets d'animations, notre savoir-faire, savoir-être.

leurs occupations
calmement pour ceux qui

le souhaitent.

- 22h dans les tentes

- extinction des feux à 22h15 pour les derniers

- une veillée spéciale est organisée pour eux

- le coucher peut être échelonné pour les enfants qui sont fatigués.

- des temps calmes sont mis en place après le repas du midi

- possibilité d'accéder aux tentes pour se reposer

- temps de repos dans l'herbe avec musique douce et/ou jeux calmes

- accès aux activités calmes en autonomie (acti manuelles, lecture,...)

- le repos des anims est respecté

- une pause d' 1/2 d'heure le midi et le soir est autorisée, aménageables selon les situations.

- accord entre anims pour la préparation du petit déjeuner le matin. Mise en place d'un planning?

- mise en place d'un réveil échelonné

- une signalétique est mise en place (soleil et lune) pour signaler quand ils peuvent se lever (7h00)

- un animateur est levé et a préparé le petit-déjeuner

- les tentes sont éloignées

		<p>de la tente cuisine</p> <ul style="list-style-type: none"> ● les enfants peuvent se lever entre 7h et 9h
<p>une attention particulière est prêtée à l'hygiène de vie (corporelle et l'hygiène du matériel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● ils exécutent les gestes d'hygiène quotidienne seuls ● les enfants sont accompagnés dans les changes si pipi au lit la nuit ● tout le monde participe aux tâches quotidiennes (vaisselle, cuisine, rangement) 	<ul style="list-style-type: none"> ● un "planning" de la journée est affiché et les plus petits peuvent afficher leur étiquette quand la tâche est réalisée ● un adulte référent est présent au moment des douches pour les accompagner (6-8ans) ● les sanitaires restent accessibles tout au long de la journée et sont réparables par une signalétique ● un temps de douche peut être prévu le matin pour les plus grands de 8h à 9h30 ● les tentes des animateurs sont proches de celles des plus petits ● un bac à linge sale pour les affaires sales est mis à dispo ● à voir avec les anims si besoin de planning de roulement pour la nuit ● élaboration d'un planning de tâches pour les 6-12 ans) <p>Pour les 3-5, sur volontariat</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ●animer ces temps de façon ludique, que ce ne soit pas une contrainte 	<ul style="list-style-type: none"> ●planning affiché ●les tâches sont effectuées avec un anim si besoin ●un espace vaisselle sale est aménagé afin qu'ils débarassent seuls, le repas terminé ●les lavettes et seau sont à dispo des enfants pour nettoyer les tables ●respecter les envies de chacun par rapport aux tâches qu'ils désirent faire ●les tâches sont illustrées et affichées ●la vaisselle peut être faite dehors dans une bassine
<p>les temps d'activité sont des moments de plaisir et d'émulation collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> ●les enfants sont libres de leur.s choix d'activité ●les enfants ont accès au matériel d'activité quand ils le souhaitent 	<ul style="list-style-type: none"> ●un conseil d'enfants est animé tous les soirs pour les enfants qui le souhaitent, de 17h30 à 18H00 ●ils ont le choix de ne pas participer à une activité, et peuvent utiliser les espaces en autonomie ●des activités sont proposées par les animateurs tous les jours, selon l'envie des enfants quand il n'y a pas d'intervenants. ●mise en place de malles d'activités (sportives,

	<ul style="list-style-type: none"> ● les plus grands organisent une veillée pour les plus petits s'ils le souhaitent ● animer des temps collectifs ● les plus grands aident les plus petits 	<p>nature, lecture, bois,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● aménagement de coins dédiés à ces activités ● les animateurs sont sensibles aux demandes des enfants et y répondent dans la mesure du possible ● les sonder sur leurs envies et sur leurs capacités ● leur fournir le matériel nécessaire ● aménager du temps pour qu'ils puissent construire la veillée ● les accompagner dans la création de la veillée ● activités proposées sont accessibles à l'ensemble du groupe ● temps informels accessibles à l'ensemble du groupe ● les temps de repas du midi et du soir sont pris tous ensemble ● établir les règles de vie avec eux dès le premier jour ● les sensibiliser à la notion de respect de chacun ● groupes mixés pendant les activités
L'équipe d'animation et de direction travaille en	● mise en place d'un temps de réunion	● réunion à un moment défini avec les

<p>cohésion et dans le respect de chacun</p>	<p>où l'équipe pose les choses</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le projet pédagogique est travaillé en équipe avant le séjour ● les conflits sont pris en compte et gérés si besoin ● le directeur participe à la vie collective du groupe 	<p>animateurs, trois fois par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> ● mise à disposition d'un cahier de bord où l'ordre du jour est inscrit et où les animateurs peuvent ajouter des éléments ● mise en place d'un outil de parole lors des réunions ● réunion au mois de mai avec l'équipe pour présenter le projet de direction ● les anims ajoutent leurs non négociables si validés par tous ● communication +++++ ● étude de problèmes lors des réunions d'équipe ● le directeur met en place des outils de résolution de conflits, si besoin ● le directeur se détache de ses missions de direction quand le besoin s'en fait sentir ● participation aux tâches (vaisselle,...) avec les enfants ● il anime le comité cuisine ● il va faire les courses avec les enfants ● il participe aux veillées
--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> ● les animateurs sont libres dans la création du planning d'activités ● les stagiaires BAFA sont accompagnés par l'équipe dans leur formation 	<ul style="list-style-type: none"> ● en fonction du thème de la semaine et des envies des enfants. ● envoi par mail du planning d'activités prévisionnel avant le séjour au directeur ● le stagiaire a un carnet de route déjà existant pour l'accompagner ● un point est fait avec lui et l'animateur dans la semaine afin de voir où il en est ● l'animateur référent des séjours l'accompagne dans les tâches les 2 premiers jours
<p>Les enfants sont sensibilisés à l'importance de l'alimentation et à l'attention de leur rythme biologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● les enfants se servent seuls, dans la mesure du possible, lors du petit déjeuner. Ils prennent un petit déjeuner équilibré. ● le goûter est échelonné 	<ul style="list-style-type: none"> ● mise en place d'un espace où la vaisselle et les aliments sont accessibles à tous. ● un adulte est toujours présent sur ce temps pour les accompagner ● une signalétique compréhensible par tous est affichée, sur l'équilibre alimentaire ● Entre 16h et 17h, l'enfant

La place et la parole de l'enfant sont deux choses très importantes. Tout est mis en œuvre de façon à ce qu'ils puissent exprimer leurs envies et leurs opinions. Ce sont leurs vacances et le but est que nous les accompagnions dans la construction de celles-ci.

5/ La sécurité

La sécurité des enfants est primordiale. Nous ne pouvons bien les accueillir si leur sécurité n'est pas respectée. Il s'agit de leur sécurité physique, c'est-à-dire faire en sorte que l'enfant évolue dans un espace sécurisant et protégé, mais aussi de leur sécurité affective.

Sécurité affective :

Cette notion est un facteur très important dans la construction de la personnalité de l'enfant et de l'adulte en devenir. La bienveillance, l'écoute, la confiance, l'épanouissement social permettent de développer leur estime de soi. Une indisponibilité physique ou affective de l'adulte peut être source d'insécurité affective. C'est pourquoi, nous avons à cœur de rester au maximum accessibles quand un enfant en ressent le besoin. Ceux-ci peuvent se confier à l'adulte de leur choix. Plus un enfant va se sentir écouté et compris, mieux il va se sentir. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il trouve sa place en tant qu'individu dans la société actuelle.

Sécurité physique :

Les animateurs sont tous en possession d'une attestation de premiers secours et connaissent donc les premiers gestes à exécuter. Il existe un registre où l'on note les bobos de chaque enfant ; ce qui nous permet de garder une trace notamment en cas de réaction allergique au produit utilisé. Toutes les consignes de sécurité sont expliquées aux enfants et rappelées à plusieurs moments si besoin. Les animateurs mettent des moyens en place afin d'assurer la sécurité physique des enfants.

6/ Le budget

Nous bénéficions de 6 euros/journée/enfant. Le budget est calculé chaque semaine selon ce montant. Il est réparti comme tel : alimentation, matériel pédagogique, pharmacie, entretien et divers.

L'argent de poche pour les enfants n'est pas conseillé pendant les séjours car inutile.

7/ Nos relations (partenaires, autres structures, prestataires, autres)

Nous travaillons avec deux prestataires sur l'été (Pornic Street Session et Aléa Nature). Une animatrice de l'accueil de loisirs, perfectionnée en gymnastique, viendra également une semaine proposer des animations aux enfants.

Partageant le site avec d'autres structures, il est intéressant que les différents groupes d'enfants et d'animateurs se rencontrent pour vivre des moments conviviaux (échange de pratique, jeux en commun,...)

La Mairie met à disposition de l'agglomération de Pornic, qui met à disposition du Calypso, des agents d'entretien qui assurent le ménage (nettoyage et désinfection) du bloc sanitaire, une fois par jour.

8/ Le point COVID

Au vu de l'épidémie de COVID-19 qui nous touche depuis mars 2020, l'année en cours est quelque peu perturbée. En effet, l'accueil des enfants a dû être adapté chaque fois qu'un nouveau protocole sanitaire nous a été imposé. Les animateurs sont garants du respect des règles sanitaires. Les gestes barrières sont respectés, le brassage limité, la désinfection des locaux et du matériel pédagogique effectuée ainsi que l'aération des structures en dur. Les animateurs seront vigilants aux potentiels symptômes chez les enfants et appliqueront le protocole en vigueur si suspicion (température principalement).

Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants soient accueillis dans de bonnes conditions. Leur bien-être reste notre priorité.

